

Les variations régionales de la langue des signes française

Lucile Fourest

Depuis que l'humanité est apparue sur terre, le langage existe. Aujourd'hui nous comptons entre 6000 et 7000 langues dans le monde. Chacune de ces langues possède des variétés, notamment des variétés régionales. En France, nous avons une dizaine de langues régionales. Parmi les langues du territoire, la langue des signes est l'une des moins connues. En effet, comme toute langue, la langue des signes française possède également des variations. Dans ce dossier nous allons essayer d'étudier ces variations régionales. Pour cela, nous commencerons par étudier l'histoire de la langue des signes. Ensuite, nous essaierons de distinguer certaines de ces différences. Nous finirons par une comparaison entre le français parlé et la langue des signes française.

I. L'histoire de la langue des signes française

Nous avons retrouvé dans la littérature antique des traces de l'existence d'une communauté sourde. Au cours des siècles, nombres d'auteurs relatent la présence des sourds au sein des populations. Platon, saint Jérôme, Thomas d'Aquin jusqu'à Descartes¹, tous parlent d'une communication gestuelle, d'un langage signé comme étant la langue des sourds et des muets. Au XVIIIème siècle, l'abbé de l'Épée sera le premier à enseigner la langue des signes. Il entreprit cette démarche suite à sa rencontre avec deux jumelles sourdes. A l'époque, il n'existait pas de « normes » pour cette langue. Il n'y avait pas, pour les entendants, de sémantique à cette gestuelle. C'est ainsi que l'Abbé de l'épée essaya lui-même de catégoriser la langue, d'y instaurer une grammaire afin d'organiser un système langagier. Progressivement, un peu partout sur le territoire, des écoles pour les enfants sourds et pour les enfants muets apparurent suivant le modèle de l'école Saint Jacques. En 1880, le congrès de Milan interdit l'utilisation de la langue des signes. S'ensuivit un siècle de douleurs et de tortures pour la communauté sourdes. Les enfants n'avaient pas le droit de signer à l'école. Ils étaient forcés d'apprendre à parler, tout geste était interdit. Bien qu'on essaya d'abolir la langue des signes française, la communauté ne cessa pas d'exister et d'organiser des congrès, des événements silencieux. Un problème se révéla, les enfants sourds à qui on interdisait de signer ; ceux qu'on mettait à part des autres enfants dits « normaux », eurent des réactions étranges face à leur surdité. Certains pensaient qu'ils ne vivraient pas longtemps, d'autres avaient honte. Lorsqu'en 1968, le peuple se leva contre le gouvernement, la communauté sourde commença à « élever la voix » contre l'interdiction de signer. Petit à petit, la communauté sourde française renoua avec la communauté sourde américaine. Les sourds américains firent découvrir aux sourds français, qu'ils pouvaient avoir accès à des professions renommées. Ils prirent connaissance de l'existence d'une université sourde, université qu'a visitée Emmanuelle Laborit étant adolescente. C'est ainsi que commença le « réveil sourd ». Cependant, ce n'est qu'à partir de 1977 que le ministère de la santé abrogea l'interdiction des signes. Mais il fallut attendre 1991, la loi Fabius et l'acceptation de l'assemblée nationale, pour que la langue des signes française soit admise dans l'éducation des sourds. Enfin en 2002, il y eut la reconnaissance officielle de la langue des signes française dans les institutions

¹ Cf. Delaporte Yves, 2005 (novembre), « La variation régionale en langue des signes française », *Marges linguistiques*, 10 ("Langues régionales", présenté par Claudine Moïse, Véronique Fillol, Thierry Bulot) : 118-132 [halshs-00170332].

de l'éducation nationale. Bien qu'il y ait eu de gros changements depuis les années 1990, la route est encore longue pour qu'il y ait une réelle reconnaissance de la langue des signes française. Certains linguistes et sociologues d'aujourd'hui ne reconnaissent toujours pas la langue des signes comme langue. C'est le cas de Jacquie Schön² : « Des codes secondaires comme le morse, le sémaphore, le braille, le langage des signes, etc. sont calqués sur le langage parlé ou la langue écrite mais seul le langage parlé est universellement attesté. ». L'histoire des sourds et de la langue des signes est encore longue à tracer. Elle permet peut-être de comprendre, cependant, une partie de l'origine des variations régionales de la langue des signes.

II. Les variations régionales

Avant l'entreprise de l'abbé de l'Epée, il n'existait pas de lieux où l'on pouvait enseigner et apprendre la langue des signes. Dans les villages et les petites villes, il n'y avait pas beaucoup de sourds. Ils étaient très peu nombreux et essayaient de parler entre eux. Mais lorsqu'ils mourraient ou partaient, il ne se trouvait personne pour transmettre le langage qu'ils avaient mis en place. Dans les villes, il y avait davantage de sourds qui pouvaient se réunir. Ils ont commencé à signer entre eux et à essayer, peut-être, de construire des petites communautés. Ces systèmes se sont propagés dans chaque ville, chaque village. Il n'y avait pas, cependant, de communication entre villes. Nous pouvons supposer que dans les villages et les villes proches, les sourds se réunissaient. Mais il n'y avait pas une langue des signes mais des langues des signes sur le territoire français à cette époque.

Quand l'abbé de l'Epée ouvrit la première école d'enfants sourds et muets, une langue des signes « standard » se propagea dans les autres écoles qui suivirent le mouvement. Certains des élèves, qui avaient étudié à Saint Jacques et qui avaient grandi, sont devenus enseignants à leur tour. Ainsi la langue des signes qu'ils avaient apprise fut transmise ailleurs qu'à Paris. A l'époque pourtant, tous les sourds n'avaient pas les moyens d'aller à l'école spécialisée. Ceux qui ne pouvaient y aller ou qui n'avaient jamais entendu parler de ces écoles continuèrent à pratiquer la langue qu'ils avaient apprise au sein de leur famille ou avec les autres sourds de leur village. La langue des signes de Paris qui commence à se répandre en France et la langue des signes de ceux qui n'avaient pas accès à l'apprentissage de cette langue peuvent être l'une des premières explications à ces variations régionales. Une autre explication pourrait être le fait que les enseignants de la langue des signes de Paris n'étaient pas tous formés par l'école de Saint Jacques. Ainsi ils ont enseigné leur langue des signes.

Enfin, la langue des signes française a, comme n'importe quelle autre langue, emprunté des signes à d'autres langues. La France est entourée de pays dans lesquels il y a aussi des communautés sourdes. C'est le cas notamment de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne... Les régions frontalières au pays ont subi, comme les langues orales, l'influence de chaque communauté linguistique. La langue des signes a également fait des emprunts aux langues orales nationales et régionales. Il y a donc eu une influence des langues orales sur la langue des signes. Dans les langues orales, il y a des différences nord / sud. Dans la langue des signes nous constatons les différences. Par exemple dans le Nord, nous avons plus tendance à signer avec les deux mains.

² Schön Jacquie (2008) dans « La linguistique ». Editions Les essentielles, Toulouse.

Pendant le siècle d'interdiction des signes, les anciens signes ont perduré pour certains, tandis que d'autres ont évolué. Lorsqu'il y a eu le « réveil sourd » nous avons pu constater les changements opérés sur la langue. Mais dans les différents endroits de l'hexagone, les signes n'avaient pas évolué de la même manière.

A l'époque où la langue des signes française était en expansion, elle avait été exportée aux Etats-Unis. Quand la communauté sourde française a renoué des liens avec la communauté sourde américaine, elle a rapporté de ce voyage des signes de l'ancienne langue des signes française ainsi que de nouveaux signes américains. L'influence mutuelle de chaque pays peut être une autre explication à ces variations.

Les variations régionales sont très peu étudiées en ce qui concerne la langue des signes. Pour illustrer nos propos nous avons décidé de comparer les signes que nous avons appris en cours de langue des signes française à Aix en Provence dans les Bouches du Rhône avec les signes du site <http://www.sematos.eu/lfsf> qui est selon nous représentatif de la langue des signes « standard ».

Le thème est la famille :

	SUD	SEMATOS
MAMAN		
Configuration	Index levé	Assiette plate
Orientation	Vers le haut	Paume vers le haut
Mouvement	Tapoter	Tapoter
Emplacement	Narine droite	Sous le sein
FRERE		
C	Lettre F	Lettre F
O	Les deux mains	Les deux mains
M	Rotation des mains	Rapprochement des mains
E	Devant le corps	Devant le corps
SŒUR		
C	Lettre S	Lettre S
O	Une main	Les deux mains
M	Rotation de la main	Rapprochement des mains
E	Devant le corps	Devant le corps
PARENTS		
C	Main pliée/ dépliée	Index et pouce pince au niveau du nez, puis index glisse le long de la joue

O	Droite/ vers le bas	Une main
M	Angle droit puis vers le bas droite	Pince sur le nez puis index glisse sur la joue
E	Sur le visage	Sur le visage
NEVEU		
C	Lettre N	Lettre N
O	Une main	Deux mains
M	Gauche / droite	Rapprochement des mains
E	Vers le locuteur	Mains plates
NIECE		(identique à neveu)
C	Lettre N	Lettre N
O	Une main	Deux mains
M	Rotation	Rapprochement des mains
E	Vers le locuteur	Mains plates
COUSIN/COUSINE		
C	Lettre C	Lettre C
O	Les deux mains	Les deux mains
M	Rapprochement des mains	Eloignements des mains
E	Devant le corps	Devant le corps
ONCLE		
C	Lettre O	Lettre O
O	Une main	Les deux mains
M	Vers le bas	Vers le bas
E	Devant le corps	Devant le corps

Comme écrit précédemment, nous constatons qu'en général, dans le nord, on se sert des deux mains alors que dans le sud, la majorité du temps il semble qu'on utilise qu'une seule main.

La langue des signes présente des variations régionales et elle reste la langue d'une communauté.

III. La communauté sourde autour de la langue des signes

Les langues régionales françaises ont longtemps été victimes de discriminations et d'interdictions. En effet, en 1881, la loi Jules Ferry rend l'enseignement public et gratuit pour tous et le français est enseigné au détriment des langues régionales. Le peuple s'est révolté pour réhabiliter les langues régionales. Elles font aujourd'hui partie du patrimoine culturel français. Mais ce ne fut qu'en 1951 que la loi Deixonne réhabilita les langues régionales. Le fait qu'elles aient été rétablies n'a pas pour autant désuni les Français. En effet, à l'origine, on voulait qu'il n'y ait qu'une langue, afin de réunir le peuple autour d'une seule langue et d'un seul pouvoir. Mais les langues régionales représentent la culture de chaque région, de chaque ville, parfois village.

En ce qui concerne la langue des signes, il y a une réelle volonté d'union de la communauté sourde. Communauté minoritaire et répartie sur l'ensemble du territoire, l'union autour d'une seule langue est le meilleur moyen pour eux de se faire entendre. Aujourd'hui, même s'il y a quelques différences régionales en langues des signes française, on peut dire que l'union règne dans cette communauté. La langue des signes est le symbole de la culture sourde. Elle est l'identité même de la communauté sourde.

IV. Conclusion

La langue des signes est la langue d'une communauté, la communauté sourde. Comme les langues orales, cette langue est composée de différentes variations. Parmi ces variations, nous trouvons les variations régionales. C'est par l'histoire de la langue des signes et par l'histoire de sa communauté que nous pouvons expliquer une partie de l'origine de ces variations. Mais comme n'importe quelle langue, la langue des signes a subi le phénomène d'emprunt et d'évolution des langues. Ce sont d'autres raisons qui pourraient éventuellement expliquer les différentes variations régionales de la langue. Nous avons le regret de remarquer que cet aspect des variations des langues est un des moins étudiés par les scientifiques.

Même si nous commençons à parler de la langue des signes, il reste, cependant, encore beaucoup de travail pour permettre le développement, l'épanouissement, voire le prestige de cette langue en France. Quand on sait qu'aux Etats-Unis elle est la troisième langue la plus « parlée » du pays et qu'en France elle n'est toujours pas considérée par tous comme une langue à part entière ; il faut continuer à se battre pour la défendre avec tout ce qu'elle a d'une langue, c'est-à-dire une histoire, une culture, une grammaire, un vocabulaire, des niveaux de langage, des variations. La langue des signes est une langue, une langue par et pour le corps, qui permet à une communauté de communiquer. Elle est l'outil qui sert de voix aux sourds. Grâce aux signes de la langue des signes, des êtres humains, sourds ou non, n'entrent-ils pas dans le monde du langage ?

*

« Je vois comme je pourrais entendre. Mes yeux sont mes oreilles. J'écris comme je peux signer. Mes mains sont bilingues. Je vous offre ma différence. Mon cœur n'est sourd de rien en ce double monde. »
Emmanuelle Laborit, (2001) dans *Le cri de la mouette*. Ed. Pocket.

*

Références bibliographiques

Laborit, Emmanuelle (2001). *Le cri de la mouette*. Editions Pocket, Paris.

Schön, Jacque (2008). « La linguistique ». Editions Les essentielles, Toulouse.

Références sitographiques

Delaporte, Yves, 2005 (novembre). « La variation régionale en langue des signes française », *Marges linguistiques* 10 ("Langues régionales", présenté par Claudine Moïse, Véronique Fillol, Thierry Bulot) : 118-132. [halshs-00170332]. (Consulté le 22 novembre 2013)

<http://sematos.eu> (Consulté le 23 novembre 2013).

<http://www.babelio.com/livres/Laborit-Le-cri-de-la-mouette/15857> (Consulté le 24 novembre 2013).

http://www2.univ-paris8.fr/ingenierie-cognition/master-handi/etudiant/projets/site_lsf/accueil/accueil.php
(Consulté le 22 novembre 2013).